

PICARDIE NATURE

le guide trimestriel du GEPOP



N° 7 avril 80

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

1970 - 1980 : LE SECOND SOUFFLE DU GEPOP

Le G.E.P.O.P. a tenu son Assemblée Générale le samedi 8 mars dans l'amphithéâtre de l'Office Culturel Municipal d'Amiens place L. Dewailly.

Une originalité cette année: la première heure fut consacrée à la libre discussion non seulement avec les membres de l'association mais également avec quiconque intéressé par les carrefours proposés (étude de la Nature, Parc Régional, pour agir). Même si l'affluence à ces différents sujets de réflexion et de discussion a été très limitée, un échange d'informations est toujours très fructueux, souhaitons néanmoins que cette expérience soit renouvelée.

Le rapport d'activités présenté par Mr Y. Flament mit l'accent sur les grands moments de l'action de groupe sur le terrain et sur les aboutissements de certaines initiatives comme les décisions du Ministre de l'Environnement au sujet de l'aménagement du littoral lors de sa visite en juillet sur la côte picarde, ou l'élaboration des articles de la charte du futur Parc Naturel Régional.

Quant au rapport financier présenté par Mr P. Dutilleux, il faisait apparaître le "bénévolat comptabilisé" dont l'importance estimée (bien en deçà de la réalité) est loin d'être pris en charge par les quelques subventions allouées au G.E.P.O.P. (2.000F du Conseil Général et 220F de la ville d'Amiens) alors que tout ce travail qui supplée celui des pouvoirs publics sert en fin de compte la collectivité.

GROUPE ENVIRONNEMENT - PROTECTION - ORNITHOLOGIE en Picardie - Affilié à la Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature - Agréé par les Ministères de la Culture et de l'Environnement, de l'Équipement (Loi sur la protection de la Nature) et de la Jeunesse et des Sports - MUSÉE DE PICARDIE - 80000 - AMIENS - (C.C.P. LILLE 872.02)

Président : M. Noël RANSON - Directeur de la Publication : M. Yves FLAMENT

Adhésions de soutien : à partir de 50 fr, normale : 25 fr, moins de 16 ans : 10 fr

Dépôt légal : 2ème trimestre 80

PRIX : 1 franc.

Dans son rapport moral le Président N.Ranson rappela les 10 ans d'existence du G.E.P.O.P. au cours desquels on a pu voir dit-il "une évolution de notre action et de ses objectifs, une maturation dans notre approche des problèmes et pourtant une fidélité totale à nos origines", car en effet, conclut-il "cette fidélité qui nous lie à l'Oiseau reste au coeur de notre action: il reste notre objet d'étude préféré, notre indicateur biologique; par chance en effet, l'oiseau est un des meilleurs moyens de juger de la santé d'un milieu: la diversité et la qualité d'une avifaune sont garants de la richesse du biotope".

Mr C.Delahoche présenta ensuite un rapport d'orientation où il mit l'accent sur le renforcement possible de l'impact de la société aussi bien auprès des pouvoirs publics où les propositions du G.E.P.O.P. commencent à être écoutées d'une oreille attentive, que du grand public où l'approbation devrait se traduire à la longue par une adhésion. Enfin dans l'optique d'un meilleur fonctionnement, il préconisa une "décentralisation" et un échange d'informations plus fréquent avec les membres afin que ceux-ci puissent mieux se prendre eux-mêmes en charge dans leurs actions concernant la défense de l'environnement.

Pour la SECTION-ORNITHOLOGIQUE, ce fut Mr P. Royer qui présenta au public présent la face, non pas cachée, mais discrète et laborieuse du G.E.P.O.P. : un travail d'observation sur le terrain, lent, difficile parfois dont les résultats sont publiés dans "l'Avocette" la revue spécialisée de cette Section qui permet des contacts scientifiques intéressants avec l'extérieur et qu'il voudrait voir mieux connu au sein même du G.E.P.O.P.

Ce fût ensuite Mr R.Delcourt qui présenta comme à son habitude un magnifique montage sonorisé de diapositives sur le thème de la forêt au cours des saisons, ainsi qu'un aperçu de quelques manifestations sur le terrain lors de l'année écoulée.

En guise de final, pour les 10 ans du G.E.P.O.P., le pot de l'amitié fût offert à tous les membres présents.



Libre Opinion



- 3 -

par Régis Delcourt.

Lorsqu'en 1974, venant de la banlieue lilloise, je suis arrivé à Abbeville, je ne connaissais le littoral picard que de vague réputation. J'ai immédiatement été conquis par les vastes espaces sauvages de la Baie de Somme, du massif dunaire du Marquenterre et du Hable d'Ault.

J'ai alors entendu parler des premiers projets d'aménagement de la côte picarde. C'était trop beau ! Ces vastes domaines naturels ne pouvaient appartenir uniquement à des initiés amoureux d'observations ou de chasse photographique solitaire ! Il fallait les aménager pour les ouvrir à tous afin de développer l'industrie touristique. Dans quelques années, des milliers de touristes sillonneront la région à la recherche d'espaces naturels, puisqu'ils seront dans un Parc Naturel Régional.

Que deviendra alors le massif dunaire du Marquenterre, la réserve de chasse maritime, le Hable d'Ault ? Les dunes piétinées se dégraderont rapidement, les plantes rares disparaîtront, les oiseaux de la réserve iront chercher leur tranquillité ailleurs, et les oiseaux des galets du Hable ne nicheront plus.

Pour éviter cela, une seule solution : protéger (d'autres préfèrent le terme : préserver). Pour sauvegarder les milieux rares, les zones de nidification ou de repos d'oiseaux, il faudra créer des réserves intégrales ou limiter l'accès du public en le canalisant dans des chemins d'où il ne pourra sortir, comme au Parc Ornithologique du Marquenterre.

Où sera alors le véritable contact avec la nature ? Ces lieux seront devenus des musées que l'on ne visite qu'aux heures d'ouverture... sans oublier le guide !

Et cependant, c'est ce que demande le GEPOP dans les projets d'articles qu'il a élaborés pour la charte du futur Parc Régional Naturel !... Oui, nous demandons la création de réserves et la limitation de l'accès du public dans les sites naturels aujourd'hui accessibles, ou qui le deviendront. Parce que c'est actuellement le seul moyen de sauvegarder des paysages, des plantes, des oiseaux, des mammifères.

La politique de protection de la nature de nos jours vise à exploiter tout milieu naturel intéressant à des fins touristiques. Mais comme l'afflux de touristes est préjudiciable aux milieux, on protège ces derniers. Le fait que la nature soit préservée dans certains lieux donne bonne conscience, et permet de ne plus s'en soucier ailleurs. Ne vaudrait-il pas mieux garder un peu partout des arbres, des haies, des bosquets, des friches, des étangs, des rivières aux berges sauvages accessibles à tous ? Les citoyens en mal de véritable contact avec la nature la retrouveraient partout, et ne seraient plus obligés de se regrouper en certains points. Ne vaudrait-il pas mieux également, éviter les grandes concentrations urbaines pour permettre à chacun de vivre à proximité de la nature dans des conditions plus humaines ?

Mais, je m'égarer... Je fais de la politique !

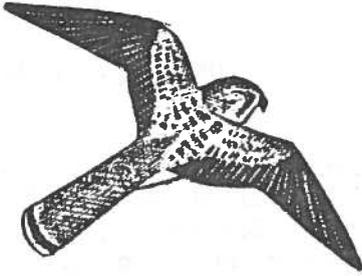
R.D.

LES RAPACES EN PICARDIE

PARTICIPEZ

AVEC LE G.E.P.O.P.

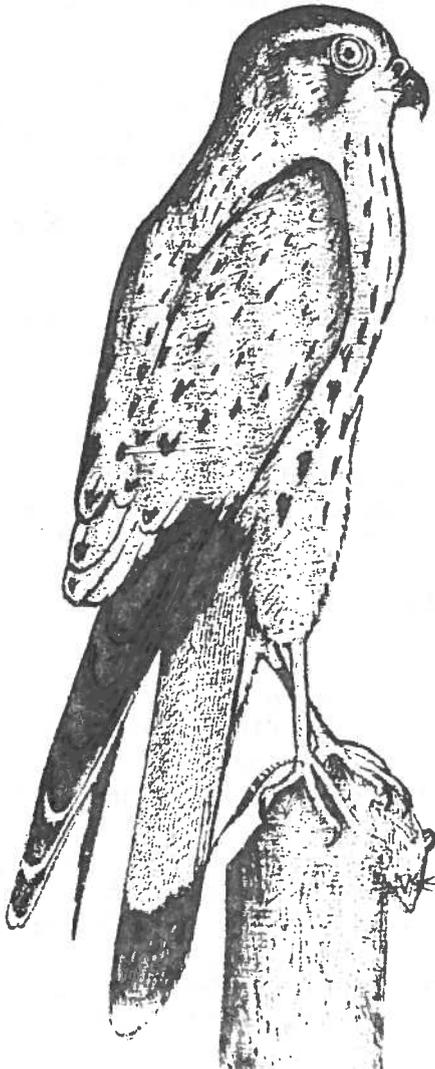
A UNE ENQUETE NATIONALE



A l'initiative du F.I.R. (Fonds d'Intervention pour les Rapaces) et de l'U.N.A.O. (Union Nationale des Associations Ornithologiques), une enquête nationale sur les populations de rapaces diurnes non rupestres a été entreprise en 1979 et 1980.

La méthode utilisée pour ce dénombrement est la suivante:

La France a été divisée en 1100 cartes suivant le découpage des cartes I.G.N. (Institut Géographique National) au 1/50000. La Picardie compte environ 40 cartes, certaines à cheval sur deux régions. Chaque carte au 1/50000 ème est divisée en 45 rectangles de 3 km de base sur 4 km de hauteur (1200 hectares). La prospection se fait par le dénombrement de tous les rapaces sur ces rectangles. Un minimum de 4 rectangles par carte est demandé pour permettre d'extrapoler les populations constatées à l'ensemble de la carte.



En 1979, l'enquête a commencé dans notre région comme dans toute la France, mais les résultats sont assez décevants: 31 rectangles seulement sur 9 cartes ont pu être prospectés. Ceci semble bien faible pour prétendre connaître les populations de rapaces de notre région, aussi le G.E.P.O.P. a-t-il décidé de participer activement cette année à cette enquête avec l'aide de sa Section-Ornitho.

Quatre sorties ornithologiques seront organisées ce printemps sur le thème des rapaces:

le 23 mars 80: carte I.G.N. 1/50000 de Rozoy sur Serre. (02).

le 30 mars 80: carte I.G.N. 1/50000 de Doullens (80).

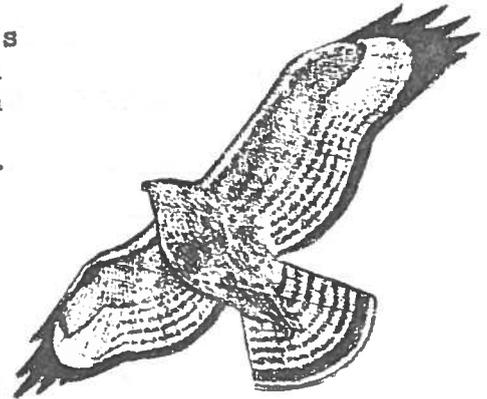
le 11 mai 80: carte I.G.N. 1/50000 de Vervins (02).

le 25 mai 80: carte I.G.N. 1/50000 de Hallencourt (80).



Au cours de ces journées un maximum de groupes de 4 à 5 personnes accompagnées d'un ornithologue sera constitué; chaque groupe aura la responsabilité de la prospection d'un ou deux rectangles de 3 km sur 4. Avant le départ des équipes, une initiation

à la méthode des dénombrements par carte sera donnée, chaque groupe recevra un dossier avec un formulaire des consignes pour la journée, une carte I.G.N., un résumé de la méthode utilisée. Comme vous le voyez, nul besoin d'être un grand spécialiste des animaux pour participer à ces journées et chacun sera le bienvenu, débutant ou non.



Bien entendu, les rapaces ne seront pas les seuls oiseaux que l'on pourra regarder ces jours-là, les autres espèces sont toutes toujours aussi intéressantes et admirables (ceci est surtout vrai pour les 2 sorties dans la Somme, ce département se montrant beaucoup moins riche en rapaces que le département de l'Aisne.

Nous comptons beaucoup sur votre aide, l'aboutissement de cette enquête étant de la plus haute importance pour la protection de nos rapaces, en particulier face aux allégations des porteurs de fusil qui affirment que les rapaces pullulent (mais ces mêmes personnes ne sont-elles pas les seules à constater la pullulation de la Loure dans nos étangs et nos rivières, mais oui!... et en redemandent le tir comme pour le Héron cendré. Nous pensons plutôt que certaines espèces voient leurs populations diminuer fortement.

Cette enquête concerne les espèces suivantes: Bondrée, Milan royal, Milan noir, Autour, Epervier, Buse, Aigle botté, Circaète, Busard cendré, Busard Saint-Martin, Busard des roseaux, Faucon hobereau, Faucon crécerelle.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à:

Xavier Combecy 204 quai de la
Somme 80000 AMIENS (coordinateur
régional Aisne Oise Somme)

Serge Boutinot ROUVROY
02100 Saint-Quentin
(responsable de l'Aisne)

Si chaque personne sachant reconnaître les rapaces s'attachait à couvrir un ou plusieurs rectangles autour de son lieu d'habitation, une bonne partie du travail régional serait assuré.



EXPERIENCES DE REAMENAGEMENT :
FACTEURS DE MILIEU INFLUANT SUR LE CHOIX
DES ITINERAIRES OU DES LIEUX DE FIXATION

L'oiseau peut-il être un guide de l'Homme dans la compréhension et l'appréciation de la qualité biologique des milieux naturels?

L'étude des exigences physiologiques de l'oiseau conduit à la conclusion que ce type d'animal ne devrait normalement pas survivre, étant donné les contraintes contradictoires qu'implique son mode de vie.

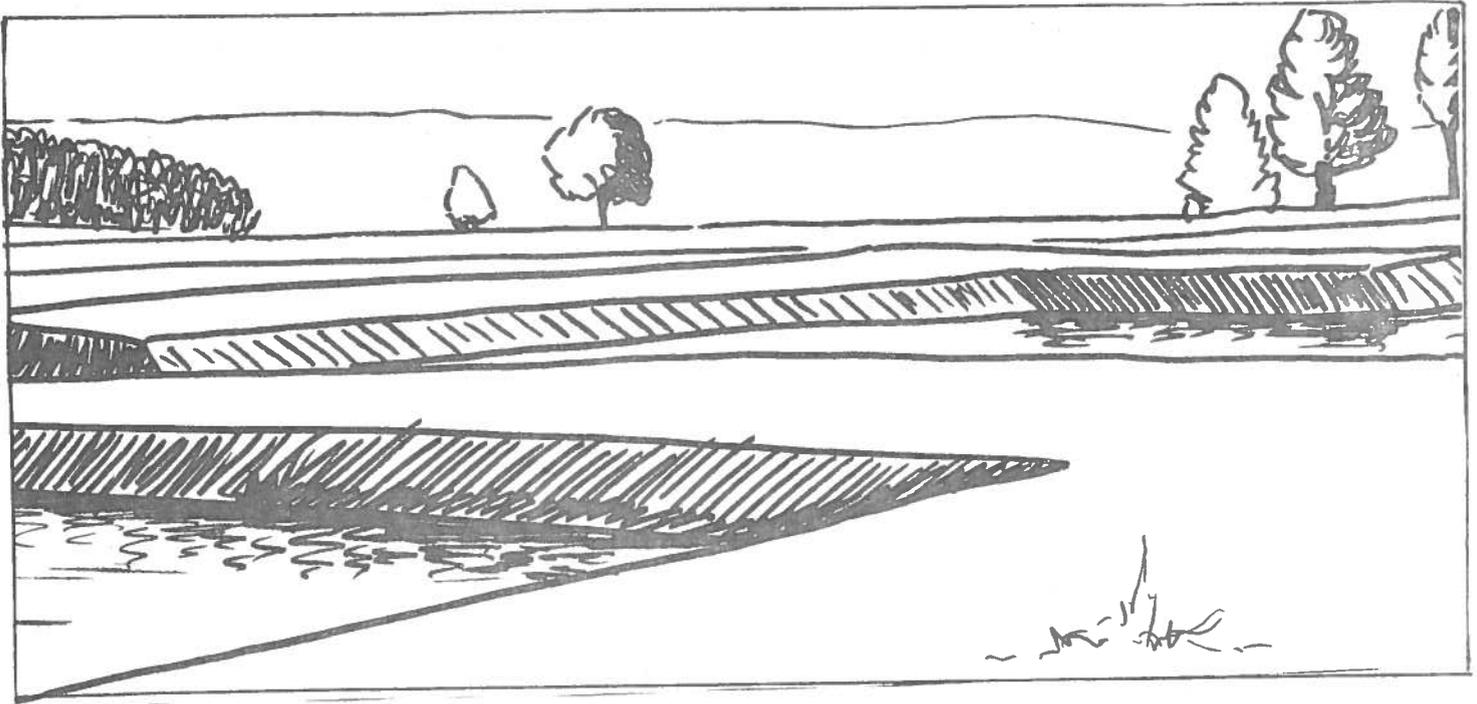
L'observation des solutions mises en oeuvre par la nature pour résoudre ces apparentes contradictions conduit à s'intéresser aux exigences alimentaires des oiseaux, sédentaires ou migrateurs, et à déterminer les lieux où ils peuvent les satisfaire.

On s'aperçoit alors que ces lieux sont toujours placés sur les franges d'interférence entre des milieux différents. Dès lors on possède un clef de lecture des paysages dans leur caractéristiques biologiques.

L'utilisation systématique de cette clef dans le département de l'Eure, situé sous un réseau de veines migratoires, a permis de sélectionner les lieux les plus intéressants, d'abord pour y faire des observations méthodiques, puis pour y réaliser des réacclimatations réussies.

Breteuil-sur-Iton, Damville, Saint-Nicolas d'Attez jalonnent ainsi chronologiquement une série d'expériences qui sont actuellement en cours d'extension d'une part dans l'Eure, d'autre part en préparation dans la partie sud des Bas-Champs de l'estuaire de la Somme.

La relation de ces expériences, illustrées de nombreuses diapositives, aura lieu le mardi 29 avril dans le cadre d'une soirée GEPOP et précèdera une excursion dans l'Eure, fixée au dimanche 4 mai. Ces deux activités de notre groupe seront conduites par Mr M. Clément-Grancourt, ingénieur en chef d'Agronomie à l'Inspection Générale d'Agronomie de Nord-Picardie.



état primitif (après exploitation)



après réaménagement

PREFECTURE DE LA SOMME

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE
ET DE LA REGLEMENTATION

ARRETE du 19 Juin 1978

Interdiction de la circulation des
véhicules et engins à moteur de toute
nature sur l'ensemble des communes du
littoral du département de la Somme

LE PREFET de la REGION de PICARDIE
PREFET de la SOMME

Officier de la Légion d'Honneur,

VU les dispositions du Code des Communes et notamment de
son article L 131.13 ;

Considérant que la circulation de véhicules et engins à
moteur de toute nature dans les dunes constitue un danger pour la sé-
curité publique et une source de dégradation importante ;

Sur la proposition du Sous-Préfet d'ABBEVILLE ;

A R R E T E :

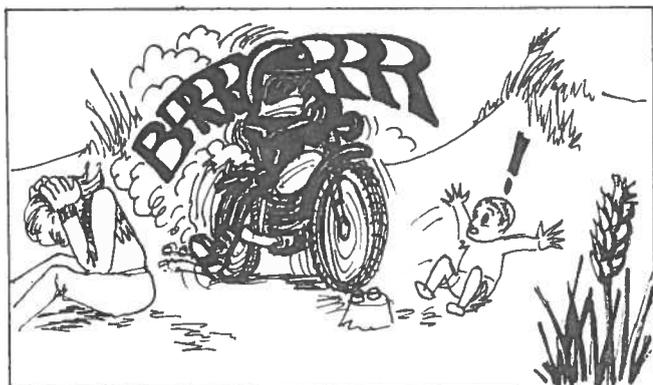
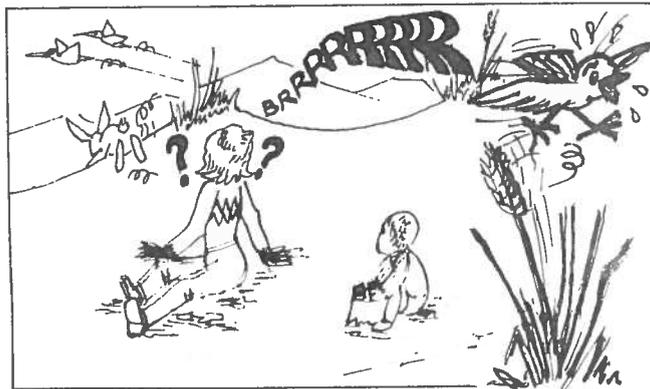
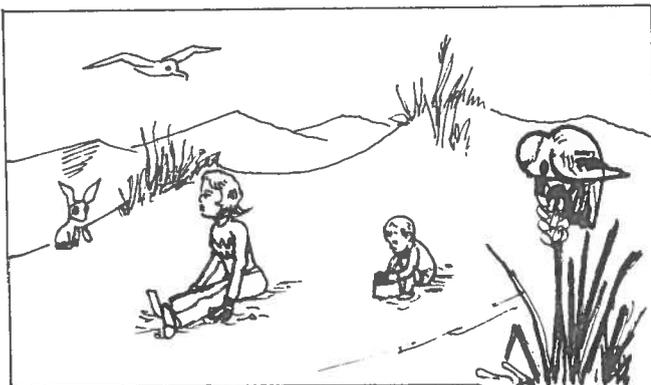
Article 1er.- A compter de la publication du présent arrêté et sur l'en-
semble des communes littorales du Département de la Somme, la circula-
tion dans les dunes est interdite aux véhicules et engins à moteur de
toute nature.

Article 2.- Des dérogations exceptionnelles pourront être délivrées
par le Maire de chaque commune, pour une durée limitée et pour un nombre
restreint de véhicules.

Article 3.- Les présentes dispositions ne font pas obstacle au droit
des Autorités Municipales de prescrire dans ce domaine, toutes mesures
complémentaires qui leur paraîtraient opportunes, compte tenu des cir-
constances locales.

Article 4.- Le Secrétaire Général de la Somme, le Sous-Préfet
d'ABBEVILLE, les Maires des Communes de QUEND, FORT-MAHON-PLAGE, SAINT-
QUENTIN-en-TOURMONT, LE CROTOY, SAINT-VALERY-sur-SOMME, CAYEUX-sur-MER,
WOIGNARUE, AULT et MERS-les-BAINS, le Directeur départemental de l'Equi-
pement (Service Maritime), le Lieutenant-Colonel, Commandant le Groupement
de Gendarmerie de la Somme sont chargés, chacun en ce qui le concerne,
de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes
Administratifs et affiché dans chacune des communes concernées.

à découper et à renvoyer à Mr le Sous-Préfet d'Abbeville 80100 Sous-Préfecture d'Abbeville 17 rue des Minimes



Pour le respect de la vocation première de certaines portions de la côte mises en réserve,

pour l'application de l'arrêté préfectoral du 18 juin 1978 réglementant la circulation des engins motorisés sur le littoral et dans le massif dunaire,

pour la pratique organisée et non anarchique des sports auto-moto,

les soussignés demandent aux pouvoirs publics d'étudier au plus vite la mise à disposition des usagers sportifs d'engins à moteur tout-terrain d'un espace réservé à leur pratique dans le respect des intérêts de chacun.

nom	adresse	signature

LE LILAS DE MER
EN BAIE DE SOMME

La Baie de Somme, qui dans un avenir assez proche maintenant, sera incluse dans les limites d'un Parc Naturel Régional, se doit de représenter au mieux et pour longtemps encore, les multiples éléments, parfois uniques, de sa faune et de sa flore.

La valeur intrinsèque et la diversité des formes vivantes représentent à nos yeux un patrimoine régional précieux qu'il faut absolument préserver, afin que la pérennité en soit assurée.

Or, diverses activités humaines s'exercent dans ce vaste estuaire, et parmi celles-ci, l'une d'elles nous paraît tout particulièrement préjudiciable pour la flore: c'est L'ARRACHAGE DU LILAS DE MER.

Cette plante vivace à fleurs de la famille des Plombaginacées, qui pousse dans les mollières au niveau du Schorre, à proximité des digues de renclôtures, n'est recouverte que lorsque les marées hautes de vives eaux se produisent, et de ce fait elle est facilement accessible.



Statice pseudolimonium
ou Limonium vulgare
Lilas de mer
ou Saladelle



Il y a un engouement pour la cueillette du "Lilas de mer" pendant les mois de juillet et août, lorsque les fleurs s'épanouissent et teintent d'un violet-mauve soutenu les quelques dizaines d'hectares où cette plante vivace halophile (qui pousse en présence du sel) se reproduit.

Sans même parler du piétinement du sol des mollières, provoqué par les très nombreux touristes qui s'oxygènent, il y a plus grave pour l'espèce précitée: c'est la "collecte", nous dirons "l'arrachage", qui pendant six à huit semaines, détruit un à un les plants enracinés.

Les tiges cylindriques relativement dures et raides et raides ne peuvent se casser facilement: il faut un sécateur pour couper proprement le rameau fleuri. Des centaines de milliers de pieds sont donc arrachés de la vase par les amateurs, mais aussi par les "industriels" du Lilas (quelques autochtones, et beaucoup de nomades) qui, mécanisés emportent avec leur véhicules automobiles (fourgonnettes, camions, motoculteurs, etc...) des quantités importantes de Lilas afin de les faire sécher, et teindre de couleurs vives, pour être ensuite vendues dans différentes villes de France et à Paris principalement.

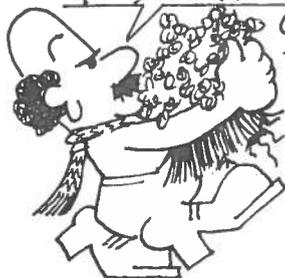
N'oublions pas que lors de sa floraison, cette plante possède un certain pouvoir nectarifère, et représente pour les Abeilles un attrait tout particulier. Chaque jour, pendant la floraison des milliers d'Abeilles viennent pomper au coeur des petites corolles une nourriture essentielle pour la confection des réserves alimentaires hivernales. La biomasse de Saladelle représente pour les insectes pollinisateurs du secteur une valeur sûre, car celle-ci permet de résoudre leurs problèmes de nourriture, et par là même leur survie, de laquelle découlera le travail, d'un intérêt insoupçonné pour le touriste, que représente la pollinisation. Sans ces agents ailés, le transport du pollen indispensable ne peut se faire, et cela au détriment du plus grand nombre de plantes fourragères, d'arbres fruitiers, etc... qui resteraient stériles donc improductifs sur un rayon de trois à sept km.

Notons que chaque année un nombre croissant de récoltants procède à cet arrachage systématique qui leur procure ensuite un revenu non négligeable.

Il faut envisager les plus extrêmes réserves quant au maintien naturel de cette remarquable station de Saladelle, car ce n'est ici, qu'un de ces aspects directs de destruction volontaire par l'Homme de la végétation fragile des mollières. En mettant un terme officiel à ce phénomène d'érosion, peut-être arriverons-nous à conserver intact le biotope de reproduction de cette plante sauvage qui est un des maillons de la vie intense qui règne dans cet estuaire de la Baie de Somme, dont la vulnérabilité biologique (qui ne devrait plus être à démontrer) se fait chaque jour plus pressante.

E. Fourcy.

TIENS, JE T'AI CUEILLI
UN BOUQUET DE LILAS DE MER



CA VA PAS NON !
TU EN CUEILLÉS TROP!



TIENS, AUJOURD'HUI
J'AI ETE RAISONNABLE



OUI, MAIS TU AS ARRACHE
LES RACINES !



M'ENFIN ! QU'EST CE QUE
J'AI DIT DE MAL ?



Au Calendrier

Dimanche 23 mars:

sortie "RAPACES" avec les guides de la Section-Ornitho, enquête sur les populations de rapaces en Picardie. Prospection de la carte de Rozay sur Serre (02). Déplacement en voitures particulières: rendez-vous à 7 h 30 à Amiens place du cirque, ou 10 h place de l'église du village de Renneval (02) près de Rozoy sur Serre. Durée la journée, prévoir: jumelles, livre de détermination, boussole (si possible), crayons, carnet de notes, repas tiré du sac.

Dimanche 30 mars:

enquête sur les rapaces (suite) prospection de la carte de Doullens (80). Rendez-vous à 8 h 30 place du cirque à Amiens ou 9 h devant l'église de Beauval. Déplacement en voitures particulières, durée la journée comme le 23.

Dimanche 27 avril:

le matin seulement, initiation à l'ornithologie. Dans le même milieu où ont été étudiés les oiseaux hivernants au mois de janvier, étude des nicheurs (sédentaires et migrateurs nouvellement arrivés). Séance sur le terrain d'étude du chant des oiseaux, reconnaissance, signification, enregistrement. Rendez-vous à 8 h 30 devant l'entrée du Parc de la Madeleine, rue Saint Maurice à Amiens

Mardi 29 avril:

soirée de préparation à la sortie du 4 mai: séance de projections sur le réaménagement de milieux naturels et la création de réserves dans d'anciennes carrières ou balastières. Présentation de réalisations effectuées dans l'Eure avec réintroduction d'espèces d'oiseaux, projets en Picardie. Soirée animée par Mr Clément-Grandcourt auteur des réalisations.

Dimanche 4 mai:

suite à la soirée du 29 avril, sortie en autocar dans l'Eure:

le matin: visite d'une réserve au coeur même du village de Damville et d'une autre réserve dans une ancienne balastière réaménagée à Saint Nicolas d'Attez.

le midi: pique-nique à la réserve municipale de Breteuil sur Iton ou au foyer des jeunes en cas de mauvais temps.

l'après-midi: visite en autocar du site du Vaudreuil et des 800 ha de carrières des Andelys dont certaines parties sont en cours de réaménagement. Accueil aux Andelys par la société écologique du canton. départ d'Amiens à 7 h 30 très précises place du cirque, retour après 19 h 30; prévoir bottes et jumelles. Frais de transport à la charge des participants

les 9, 10 et 11 mai:

Assemblée Générale de la F.F.S.P.N. (Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature) à l'Université de Caen. Le thème de l'année 1980 sera consacré aux problèmes de l'Energie. Une délégation du G.E.P.O.P. sera présente aux travaux et commissions, les éventuels participants doivent se faire connaître en écrivant au siège social

Dimanche 11 mai:

enquête sur les Rapaces (3ème sortie sur le terrain) prospection de la carte de Vervins (02). Rendez-vous à 8 heures place du cirque à Amiens ou à 10 heures place de l'église de Marle (petit village de l'Aisne près de Vervins). Déplacement en voitures particulières, durée la journée comme le 23 mars.

Dimanche 25 mai:

enquête sur les Rapaces (4ème sortie sur le terrain) prospection de la carte de Hallencourt (80). Rendez-vous à 8 heures 30 place du cirque à Amiens ou à 9 heures place de l'église d'Airaines. Déplacement en voitures particulières, durée la journée, prévoir: jumelles, livre de détermination, boussole (si possible), crayons, carnet de notes, repas tiré du sac.

Dimanche 8 juin:

sortie annuelle cycliste (promenade découverte de la nature accessible à tous quel que soit le vélo utilisé). Circuit dans la vallée des Evoissons à partir de Frémontiers (au sud d'Amiens entre Conty et Poix de Picardie), le pique-nique du midi aura lieu à Framécourt. Départ à 10 heures, retour vers 17 heures à Frémontiers, on peut s'y rendre directement à vélo... ou en voiture avec les vélos sur la galerie.

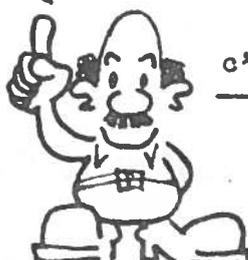
Attention! comme l'an dernier, une camionnette pourra se charger du transport des vélos jusqu'au point de départ à Frémontiers, à partir d'Amiens. (rendez-vous pour l'embarquement des vélos à 9 heures très précises à la place du cirque d'Amiens).

les sorties en groupe
sur le terrain ...



vous ferons mieux
découvrir la Nature!

attention à votre tenue!
... trop voyante, elle
fait fuir les oiseaux



c'est bien vrai ça!...

R.D.

ABONNEZ-VOUS AU "COURRIER DE LA NATURE"

LE COURRIER DE LA NATURE

revue bimestrielle
abonnement annuel : 60 F
S.N.P.N. B.P. 405 75221 - Paris Cedex 05.



LA CAMPAGNE EN FAVEUR DU PAPIER RECYCLE

Papier recyclé
Récupérer, collecter, réutiliser
c'est lutter contre le gaspillage.

Il est maintenant possible de vous procurer du papier recyclé.
Le recyclage du papier est techniquement au point, il est écologiquement souhaitable et économiquement rentable.

La rame de 500 feuilles format 21 X 29,7 : 17 F.

Pour vos commandes, adressez-vous à Mr G. Baudry 3 rue des écoles Longpré-les-Amiens
tel: 43.49.88.

COTISATIONS 80

La nouvelle carte (verte) d'adhérent GEPOP pour 1980 et les années à venir est enfin parue, certains d'entre vous la connaissent déjà. Elle sera envoyée après réception de la cotisation

Etes-vous à jour de votre cotisation?

1979

1980

sauf erreur de notre part, une croix dans la case indique que vous n'avez pas réglé votre cotisation

cotisation normale : 25 F.
cotisation de soutien : à partir de 50 F.
moins de 16 ans : 10 F.

pour régler votre cotisation, vous pouvez utiliser le talon détachable ci-dessous.

Je, soussigné(e) M
adresse :
renouvelle mon adhésion au G.E.P.O.P. et verse la somme deF.
le :

signature :

G.E.P.O.P. C.C.P. Lille 872 - 02 Musée de Picardie.



LE BON SENS PRES DE CHEZ VOUS.